

DEMANDE DE LICENCE 2026/2027

ADULTE 1

Remplissez en lettres capitales et signez en 2 exemplaires ce formulaire. Conservez un exemplaire et remettez le second à votre président(e) de club.

Renouvellement de licence n° (8 chiffres)		Nouvelle licence ☐
Club		
Ligue		Dépt
Nom		Nom de naissance
Prénom		Sexe : F ☐ M ☐ Nationalité
Né(e) le		À (ville, département et pays)
Adresse		
Code postal	Ville	Pays
Tél. fixe : + 33 (0)		Tél. mobile : + 33 (0)
e-mail		

JE SUIS EN SITUATION DE HANDICAP :

- | | |
|--|--|
| ☐ Joueur assis en fauteuil roulant (WH1 / WH2) | ☐ Sourds et malentendants |
| ☐ Joueur debout avec une atteinte du membre inférieur (SL3 / SL4) | ☐ Handicap mental et/ou psychique |
| ☐ Joueur debout avec une atteinte du membre supérieur (SU5) | ☐ Troubles du comportement |
| ☐ Joueur de petite taille (SH6) | ☐ Autre(s) : |

SÉLECTIONNEZ LA OU LES DISCIPLINES PRATIQUEÉ(S) DANS VOTRE CLUB :

- | | | | |
|------------------------------------|--------------------------------------|------------------------------------|-----------------------------------|
| ☐ Badminton | ☐ Crossminton | ☐ Racketlon | ☐ Plumfoot |
|------------------------------------|--------------------------------------|------------------------------------|-----------------------------------|
- ☐ J'accepte que la Fédération et ses organismes déconcentrés utilisent mes coordonnées afin de m'envoyer des informations liées à mon adhésion et au fonctionnement de la Fédération.
- ☐ J'accepte que la Fédération et ses organismes déconcentrés utilisent mes coordonnées à des fins de communication concernant le badminton français, international et les événements de la Fédération.
- ☐ J'accepte que la Fédération transmette mes coordonnées à ses partenaires afin notamment de recevoir des offres privilégiées et sélectionnées par la Fédération.
- ☐ Je ne souhaite pas que l'on puisse accéder à ma fiche résultat personnelle, j'ai conscience que ma participation à au moins une compétition officielle me fera apparaître dans les résultats de compétition et dans le classement de la Fédération conformément au règlement général des compétitions.

Protection des données à caractère personnel : les données font l'objet d'un traitement effectué par la FFBaD pour son propre compte et le compte de ses organismes déconcentrés et clubs affiliés. Les informations recueillies sur ce formulaire sont enregistrées dans un fichier informatisé par la Fédération Française de Badminton, en sa qualité de responsable de traitement, pour la gestion des licences, l'utilisation et la diffusion d'images ou de sons vous concernant, ainsi que pour l'envoi d'informations postales ou digitales. La base légale de ce traitement est l'exercice d'une mission d'intérêt public et votre consentement. Ces données seront conservées 50 ans après la fin de validité de votre licence. Votre adresse postale, mail et numéro de téléphone seront supprimés de manière sécurisée à partir de 3 ans après la fin de cette validité. Pendant toute la durée de conservation des données personnelles, et à partir de ce jour, la FFBaD met en place tous les moyens aptes à assurer leur confidentialité, leur exactitude, et leur sécurité, de manière à empêcher leur endommagement, effacement ou accès par des tiers non autorisés et non habilités. L'accès aux données à caractère personnel est strictement limité aux collaborateurs de la Fédération et à ses prestataires, aux collaborateurs des ligues, des comités, et des clubs affiliés, habilités à les traiter en raison de leurs fonctions. Vos données sont hébergées sur des serveurs localisés en France. Conformément à la loi 78-17 « Informatique et Libertés » du 6 janvier 1978 modifiée et au RGPD (Règlement général sur la protection des données), vous pouvez exercer votre droit d'accès aux données vous concernant, les faire rectifier ou demander leur effacement sous certaines conditions. Vous pouvez également obtenir la limitation du traitement de ces données ou vous opposer à ce traitement pour un motif légitime en contactant la Fédération au 01 49 45 07 07 ou par mail : cnil@ffbad.org. Si après nous avoir contactés, vous estimez que vos droits ne sont pas respectés, vous pouvez adresser une réclamation auprès de la CNIL à l'adresse www.cnil.fr/plaintes.

**PRIMO LICENCIÉ
OU
RENOUVELLEMENT DE LICENCE**

► **REPLIR LE QUESTIONNAIRE DE SANTÉ** ►

**Téléchargez ICI
le questionnaire de santé et l'attestation.**

RAPPEL Si vous avez répondu OUI à une ou plusieurs questions du questionnaire de santé, vous devez obligatoirement fournir un certificat médical datant de moins de 6 mois.

**Téléchargez ICI
le formulaire recommandé pour le certificat médical.**

ASSURANCE

Je soussigné(e), atteste avoir été informé(e) de l'intérêt que présente la souscription d'un contrat d'assurance de personne couvrant les dommages corporels auxquels la pratique sportive peut m'exposer (art. L.321-4 du code du sport). Dans ce cadre, je déclare avoir reçu, pris connaissance et compris les modalités d'assurances présentées dans la notice d'information assurance FFBaD ci-jointe, et la possibilité de souscrire à l'une des garanties d'assurance Accident Corporel facultatives proposées avec ma licence. Le prix de l'option de base incluse dans ma licence est de 0,32€ TTC. Je peux ne pas y adhérer et le signifier par écrit auprès de mon club à l'aide du formulaire de refus mis à ma disposition (procédure obligatoire). La souscription d'une option complémentaire A ou B se fait à l'aide du bulletin d'adhésion individuelle téléchargeable depuis le site internet de la FFBaD – rubrique assurance.

HONORABILITE

Je soussigné(e), atteste avoir été informé(e) de la mise en place d'un contrôle d'honorabilité pour toute personne exerçant ou souhaitant exercer une fonction d'éducateur sportif, d'exploitant d'établissement d'activités physiques et sportives, ou d'officiel technique au sens des articles L. 212-9 du code du sport. A ce titre, je consentirai à la transmission des éléments constitutifs de mon identité par la Fédération aux services de l'Etat afin qu'un contrôle automatisé de mon honorabilité selon les articles D.131-2 et D.131-2-1 du code du sport soit effectué.

CONTRÔLE ANTIDOPAGE

Considérant le Code du sport - Titre III : Santé des sportifs et lutte contre le dopage,
 – Article L232-10-3 : « Il est interdit à toute personne de s'opposer par quelque moyen que ce soit aux mesures de contrôle prévues par le présent titre. »
 – Article L232-12 : « Les opérations de contrôle sont diligentées par le directeur du département des contrôles de l'Agence française de lutte contre le dopage. Les personnes mentionnées à l'article L. 232-11 ayant la qualité de médecin peuvent procéder à des examens médicaux cliniques et à des prélèvements biologiques destinés à mettre en évidence l'utilisation de procédés prohibés ou à déceler la présence dans l'organisme de substances interdites. Les personnes agréées par l'agence et assermentées peuvent également procéder à ces prélèvements biologiques. Seules les personnes mentionnées à l'article L. 232-11 et qui y sont autorisées par le code de la santé publique peuvent procéder à des prélèvements sanguins. »

DROIT À L'IMAGE CLUB

☐ Je consens et accorde gracieusement à mon club, le droit de capter, par tous moyens, lors de compétitions, d'entraînements ou de toutes activités liées au badminton et/ou à ses disciplines associées, à reproduire et à représenter toutes photographies et/ou vidéos constituant les attributs de ma personnalité (image et/ou voix) ainsi captés (sans limitation de quantité) sur tous supports fixes ou animés et par tous moyens, par tous médias, et ce dans le monde entier, pour toute la durée de protection des droits y afférents, à des fins de promotion et/ou de représentation, sans dimension commerciale, de mon club.

DROIT À L'IMAGE FFBaD ET ORGANISMES DÉCONCENTRÉS

☐ Je consens et accorde gracieusement à la FFBaD et à ses organismes déconcentrés, le droit de capter, par tous moyens, lors de compétitions, d'entraînements ou de toutes activités liées au badminton organisées par la FFBaD et/ou ses organismes déconcentrés et à reproduire et représenter toutes photographies et/ou vidéos constituant les attributs de ma personnalité (image et/ou voix) ainsi captés (sans limitation de quantité) sur tous supports fixes ou animés, par tous moyens, par tous médias, et ce dans le monde entier, pour toute la durée de protection des droits y afférents, à des fins de promotion et/ou de représentation, sans dimension commerciale, de la FFBaD et de ses organismes déconcentrés.

Signature du licencié

Faire précéder la signature de la mention : « lu, compris et accepté »

NIVEAU DE GARANTIES DE L'ASSURANCE GENERALI

2

Résumé des contrats GENERALI n° AN987 507 et EUROP Assistance n°58.223.892

VOUS ÊTES LICENCIÉ À LA FFBAD, VOTRE LICENCE COMPREND :

1/ Une garantie Responsabilité Civile obligatoire : Incluse dans la licence, elle vous assure pendant la pratique de votre activité sportive FFBAD contre les conséquences financières des dommages corporels et matériels que vous causez à des tiers. Tous les détails sur le site internet de la FFBAD.

2/ Une garantie Accident Corporel non obligatoire :

La FFBAD attire l'attention de ses licenciés sur l'intérêt que présente la souscription d'un contrat d'assurance de personne couvrant les dommages corporels auxquels la pratique sportive peut les exposer.

Dans ce cadre, la FFBAD propose à ses licenciés trois formules d'assurance :

- Une garantie « Accident Corporel de base » incluse dans la licence ;
- Deux options complémentaires A et B permettant d'augmenter les montants garantis par la garantie de base.

Le détail de ces garanties vous est présenté ci-dessous et dans les notices d'information GENERALI référencées « Assurance FFBAD » en libre consultation sur le site internet de la FFBAD.

GARANTIE ACCIDENT CORPOREL DE BASE (0,32 € TTC)

NATURE DE LA GARANTIE ACCIDENT	MONTANTS GARANTIS		
	LICENCIÉS	DIRIGEANTS	ATHLÈTES DE HAUT NIVEAU
Décès	10.000 €	20.000 €	40.000 €
Déficit Fonctionnel Permanent	30.000 €/pers. x taux d'invalidité	40.000 €/pers. x taux d'invalidité	80.000 €/pers. x taux d'invalidité
Indemnité Journalière en cas d'arrêt de travail	Néant	Néant	Maximum 60 € par jour pendant 365 jours au plus, franchise 7 jours
Frais de traitement (1)	1.500 € par sinistre		
Premier appareillage non pris en charge par la Sécurité Sociale	100 € par victime et par accident		
Dépassements d'honoraires (1)	Maximum 250 € par sinistre		
Hospitalisation	100% du forfait hospitalier		
Optique (1)	350 € par bris		
Soins dentaires et prothèses (1)	1.000 € par sinistre		
Frais de remise à niveau scolaire	50 € par jour, maximum 60 jours après application d'une franchise de 10 jours		
Centre de traumatologie sportive (1)	Maximum 4.500 €		
Remboursement cotisation club et licence suite à accident corporel couvert par le contrat et entraînant un arrêt total d'activité sportive médicalement justifié.	Sur justificatifs: max 250 € par sinistre. Remboursement au prorata de la période de non activité Franchise relative de 3 mois		

(1) Sous déduction des prestations servies par la Sécurité Sociale et les mutuelles complémentaires, dans la limite des frais réels.

ASSISTANCE RAPATRIEMENT PRESTATIONS DÉLIVRÉES PAR EUROP ASSISTANCE CONTRAT N°58.223.892 APPELEZ LE +33.(0)1.41.85.81.02	Rapatriement : frais réels Frais médicaux à l'étranger (1) : 152.500 €
--	--

OPTIONS A ET B COMPLÉMENTAIRES À LA GARANTIE DE BASE

Les options vous permettent d'améliorer votre couverture d'assurance et ainsi d'être encore mieux protégé lors de la pratique de votre sport. Les montants indiqués dans le tableau se substituent aux montants de la garantie de base.

NATURE DES DOMMAGES	OPTION A 10,12 € TTC	OPTION B 19,62 € TTC
Décès	20.000 €	40.000 €
Déficit Fonctionnel Permanent	40.000 €	80.000 €
Indemnités journalières (après application d'une franchise de 7 jours)	30 € par jour pendant 365 jours	60 € par jour pendant 365 jours

Attention : si les options complémentaires offrent des niveaux de garanties supérieures aux garanties de base, elles ne permettent pas, dans tous les cas, d'obtenir la réparation intégrale du préjudice. Le licencié est invité à se rapprocher de son conseil en assurances qui pourra lui proposer des garanties adaptées à sa situation personnelle.

MODALITÉS D'ADHÉSION AU CONTRAT

Le licencié ayant postulé à la licence FFBAD est couvert automatiquement au titre des garanties de base du contrat qui lui sont applicables. Il peut refuser d'adhérer à la garantie de base « accident corporel » par écrit (procédure obligatoire), directement auprès de son club et à l'aide du document « refus des garanties accident corporel » en ligne sur le site internet de la FFBAD. S'il désire bénéficier d'une garantie plus étendue au travers des options complémentaires A ou B, le licencié devra utiliser le bulletin d'adhésion dédié et en ligne sur le site internet de la FFBAD. Le complément de prime dû à l'augmentation des garanties sera réglé directement auprès d'AIAC Courtage, 14 rue de Clichy, 75311 Paris cedex 09.

VIE DU CONTRAT D'ASSURANCE

Le contrat se compose du présent formulaire de demande de licence et des notices d'information référencées « Assurance FFBAD » dont le licencié reconnaît avoir reçu un exemplaire.

PRISE D'EFFET DES GARANTIES/DURÉE

La garantie prend effet le jour de l'enregistrement de la licence auprès de la FFBAD et du règlement de la prime correspondante.

Elle prend fin le jour où la licence FFBAD pour la saison en cours n'est plus valide.

ASSUREUR

GENERALI IARD, SA au capital de 59.493.775 €, Entreprise régie par le code des assurances - 7 Bd Haussmann 75456 PARIS Cedex 09 - RCS PARIS 552062663 - Société appartenant au Groupe Generali, immatriculé sur le registre italien des groupes d'assurances sous le numéro 026. Soumise au contrôle de l'Autorité de Contrôle Prudentiel 61 rue Taitbout - 75436 PARIS Cedex 09.

Les relations précontractuelles et contractuelles sont régies par la Loi Française. La langue des relations précontractuelles et contractuelles est le français.

MODALITÉS D'EXAMEN DES RÉCLAMATIONS

En cas de désaccord, vous pouvez adresser une réclamation écrite avec le motif du litige et les références du dossier à : GENERALI - SERVICE RÉCLAMATIONS - 7, Boulevard Haussmann - 75456- PARIS Cedex 09

INFORMATION RELATIVE À LA VENTE A DISTANCE

Si vous avez adhéré au présent contrat en utilisant exclusivement une ou plusieurs techniques de communication à distance et à des fins n'entrant pas dans le cadre de votre activité commerciale ou professionnelle, vous disposez d'un délai de 14 jours calendaires à compter du jour de la conclusion du contrat (réputé être la date d'effet des garanties mentionnée dans le bulletin d'adhésion) pour y renoncer sans justifier de motifs ni supporter de pénalités. Ce droit ne s'applique pas si vous avez déclaré un sinistre mettant en jeu les garanties.

Dans ce cas, pour renoncer au contrat, adressez une lettre recommandée avec accusé de réception, rédigée suivant le modèle ci-dessous à l'adresse :

AIAC - 14 rue de Clichy - 75311 Paris Cedex 9

« Je soussigné(e) _____, renonce par la présente à l'adhésion au contrat d'assurance Individuelle Accident n° AN987.507 que j'avais souscrit à distance le _____. Les garanties cessent à la date de réception de la renonciation. Le cas échéant, les cotisations déjà versées me seront remboursées à l'exception de celles correspondant à la période de garantie écoulée.

Fait à _____, le _____.

Signature du licencié »

INFORMATION SUR LE CONTRAT

Lorsque vous souhaitez obtenir des précisions sur les clauses d'application de votre contrat notamment à la souscription ou en cas de sinistre, contactez :

AIAC courtage, 14 rue de Clichy, 75009 Paris

N° VERT : 0 800 886 486

Assurance-ffbad@aiac.fr

Les résumés des contrats sont téléchargeables depuis le site internet de la FFBAD - rubrique assurance. Les contrats sont consultables à la Fédération, 9-11 avenue Michelet, 93583 Saint-Ouen Cedex.

QUE FAIRE EN CAS D'ACCIDENT ?

Remplissez le formulaire de déclaration d'accident en ligne que vous trouverez sur le site internet de la FFBAD - rubrique assurance. Un accusé réception comprenant un numéro de dossier et la procédure à suivre pour le meilleur traitement de votre dossier vous seront immédiatement communiqués par Email.

Pour faire appel à EUROP ASSISTANCE :

appelez le +33.(0)1.41.85.81.02.

Attention : aucune prestation d'assistance ne sera délivrée sans l'accord préalable d'Europ Assistance.

QUESTIONNAIRE DE SANTE « SPORTIF MAJEUR » PRÉALABLE A L'OBTENTION OU AU RENOUVELLEMENT DE LA LICENCE D'UN MAJEUR AUPRÈS DE LA FFBaD

Répondez aux questions suivantes par OUI ou par NON.
Les réponses formulées relèvent de la seule responsabilité du licencié.

Depuis les 12 derniers mois	OUI	NON
1) Un membre de votre famille est-il décédé subitement d'une cause cardiaque ou inexpliquée ?	☐	☐
2) Avez-vous ressenti une douleur dans la poitrine, des palpitations, un essoufflement inhabituel ou un malaise ?	☐	☐
3) Avez-vous eu un épisode de respiration sifflante (asthme) ?	☐	☐
4) Avez-vous eu une perte de connaissance ?	☐	☐
5) Si vous avez arrêté le sport pendant 30 jours ou plus pour des raisons de santé, avez-vous repris sans l'accord d'un médecin ?	☐	☐
6) Avez-vous débuté un traitement médical de longue durée (hors contraception et désensibilisation aux allergies) ?	☐	☐

A ce jour	OUI	NON
7) Ressentez-vous une douleur, un manque de force ou une raideur suite à un problème osseux, articulaire ou musculaire (fracture, entorse, luxation, déchirure, tendinite, etc...) survenu durant les 12 derniers mois ?	☐	☐
8) Votre pratique sportive est-elle interrompue pour des raisons de santé ?	☐	☐
9) Pensez-vous avoir besoin d'un avis médical pour poursuivre votre pratique sportive ?	☐	☐

Si vous avez répondu NON à toutes les questions :

Pas de certificat médical à fournir. Simplement attestez, selon les modalités prévues par la fédération, avoir répondu NON à toutes les questions lors de la demande de renouvellement de la licence.

Si vous avez répondu OUI à une ou plusieurs questions :

Certificat médical à fournir. Consultez un médecin et présentez-lui ce questionnaire renseigné.



ATTESTATION

Je soussigné(e),

NOM : _____

PRÉNOM : _____

atteste avoir renseigné le questionnaire de santé « Sportif majeur » et a répondu par la négative à l'ensemble des questions.

Date :

Signature :

Certificat médical de non contre-indication

Formulaire 01

adoption : CEx du 25 et 26 mai 2024
entrée en vigueur : 1^{er} septembre 2024
validité : permanente
secteur :
remplace : Chapitre 02.01.F1-2024/1

5 grammes de plumes, des tonnes d'émotion

ENGAGEMENT DU JOUEUR POUR LE CERTIFICAT MEDICAL

Le badminton est un sport qui peut solliciter intensément les systèmes cardiovasculaire et respiratoire. Cette activité physique particulière doit donc inciter le médecin à la prudence pour la délivrance de ce certificat. Le risque de mort subite au cours d'une activité physique intense existe chez les séniors et aussi chez les plus jeunes.

Le présent certificat doit être établi par un médecin titulaire du doctorat d'État, inscrit à l'Ordre des médecins.

La commission médicale de la FFBaD rappelle l'utilité :

- d'un interrogatoire soigneux sur les antécédents personnels et familiaux, à la recherche de facteurs de risques : Symptômes cardiaques, palpitations, essoufflement anormal, fatigue intense après un effort, anomalies du bilan lipidique, hypertension artérielle, diabète, obésité et antécédents familiaux de maladie cardiovasculaire.
- d'un examen clinique attentif.
- d'un électrocardiogramme de repos de dépistage à partir de l'âge de 12 ans.

Seul le Médecin au cours de son examen est apte à décider de la nécessité de pratiquer des examens complémentaires tels qu'un électrocardiogramme, une épreuve d'effort, une échographie, un bilan biologique, etc. en fonction des signes d'alerte et des facteurs de risque après en avoir apprécié l'importance.

Je déclare avoir pris connaissance et compris ces informations concernant ma santé et la pratique du badminton. Je ne saurais ainsi me retourner contre la FFBaD pour ces motifs. Je sollicite donc une licence pour la pratique du badminton, y compris en compétition.

Fait le à
(*Signature du joueur ou de son représentant légal,
précédée de la mention « lu et approuvé »*)

La signature de cet engagement est obligatoire, le modèle ci-dessous est recommandé.

Certificat médical

Je soussigné(e), Docteur en Médecine, certifie avoir examiné ce jour

Nom Prénom

né(e) le : / /

et, après avoir pris connaissance des recommandations émises par la FFBaD ci-dessus, je certifie que son état de santé ne présente pas de contre-indication à la pratique du badminton, y compris en compétition.

Fait le à Signature et cachet du médecin examinateur

Toute déclaration erronée ou fourniture de faux documents dégage la responsabilité de la FFBaD.

SAISON 2026/2027 - FORMULAIRE ADHÉRENT

NOM - Prénom :

TARIFS :

Jeune : 100 €

option :

- ☐ Pass Sport (- 50€ / justificatif obligatoire)
- ☐ Chéquier collégien (- 40€ / justificatif obligatoire)
- ☐ Carte Jeune Région (- 10% / justificatif obligatoire : photocopie de la carte Jeune Région)
- ☐ Remise adhérent d'un même foyer (-5€ pour chaque membre, vous y compris)

Adulte : 110 €

option :

- ☐ Remise adhérent d'un même foyer (-5€ pour chaque membre, vous y compris)

Double cotisation : 45 €

POURQUOI LE LBC ?

Nous sommes ravis de vous compter parmi nous !!

Nous souhaiterions connaître les raisons qui vous ont (r)amenés au Lescure Badminton Club (LBC), merci de prendre quelques secondes (minutes, heures...) pour nous expliquer ce qui a motivé votre choix !

.....

.....

.....

CATÉGORIE SOCIO-PROFESSIONNELLE

Afin de mieux vous connaître, merci de préciser votre catégorie socio-professionnelle :

- ☐ actif
- ☐ en recherche d'emploi
- ☐ retraité
- ☐ étudiant
- ☐ non concerné (mineur)

DÉTAIL SITUATION (pour les mineurs, merci de donner la situation d'un ou des deux parents)

Pouvez-vous nous en dire plus (profession, nom de l'entreprise, domaine d'activité, formation...) ?

.....

.....

Salle Multisports, 184 chemin du Serayol Haut 81380 Lescure d'Albigeois

 contact : Florian COURNUT, Président 06 58 85 64 61

@ mail : lescure.badclub@gmail.com

 Lescure Badminton Club 

www.lescure-badmintonclub.fr

JE SOUHAITE REJOINDRE LE GROUPE WHATSAPP

Afin d'échanger entre vous, de partager les différentes photos, informations, de se connaître... Mais aussi pour avoir toutes les informations de dernières minutes du club !

OUI ☐ NON ☐

DROIT À L'IMAGE

J'accepte l'utilisation et l'exploitation non commerciale de mon image dans le cadre de la promotion de l'association (réseaux sociaux, site internet) ainsi que sa reproduction sur quelque support que ce soit (papier, support analogique ou numérique) actuel ou futur et ce, pour la durée de vie des documents réalisés ou de l'association :

OUI ☐ NON ☐

JE SOUHAITE ÊTRE UN BÉNÉVOLE ACTIF DU CLUB

Le club de Lescure est une association administrée par des bénévoles ; nous avons à cœur d'entretenir un esprit convivial et une bonne entente générale.

Ainsi, nous pouvons être amenés à vous solliciter tout au long de la saison, afin de pouvoir organiser diverses manifestations (tournois, auberges espagnoles, participation aux événements organisés par la municipalité...).

Vous pouvez aussi nous aider en rejoignant les différentes teams du club, présentées lors de la réunion de rentrée!

OUI ☐ NON ☐

COMPÉTENCES PARTICULIÈRES

Avez-vous des compétences que vous accepteriez d'exercer ou de partager au sein du club ?
ex. : informatique, vidéo, animation/événementiel, relation publique, bricolage...

.....

.....

.....

.....

Salle Multisports, 184 chemin du Serayol Haut 81380 Lescure d'Albigeois

 contact : Florian Cournut, Président 06 58 85 64 61

@ mail : lescure.badclub@gmail.com

 Lescure Badminton Club 

www.lescure-badmintonclub.fr

HORAIRES JEU LIBRE ET ENTRAÎNEMENTS

Le LBC propose plusieurs créneaux. À la différence du jeu libre, les entraînements sont encadrés par des bénévoles du club. Pour notre information, merci d'exprimer vos préférences de créneaux.

- ☐ **Jeu libre** : ☉ Lundi 19h30 / Jeudi 18h30 - *Accessible à tous*
- ☐ **Entraînement Jeunes** : ☉ Lundi de 18h30 à 20h - *Réservé aux enfants de 6 à 16 ans*
- ☐ **Entraînement Perfectionnement** : ☉ Mercredi 21h15 - *Réservé aux adultes déjà pratiquants*
- ☐ **Entraînement Débutants** : ☉ Vendredi 21h15 de septembre à mi-octobre - *Réservé aux adultes débutants*
- ☐ **Entraînement Interclubs** : ☉ Vendredi 21h15 de mi-octobre à mai - *Réservé aux adultes inscrits en Interclubs*

Info : Plusieurs réponses possibles et non définitives ;)

JE SOUHAITE PARTICIPER AUX INTERCLUBS

Interclubs (RÉSERVÉS AUX ADULTES)

Compétition par équipes mixtes, les interclubs ont pour but de jouer contre d'autres équipes lors de rencontres organisées **tout au long de la saison (de mi-octobre à fin mai ; les soirs en semaine ou les dimanches)**.

En vous inscrivant vous acceptez donc d'évoluer dans l'équipe où votre présence sera la plus bénéfique au collectif ; jouer en Interclubs c'est avant tout jouer pour le club. Les équipes sont constituées avec le Bureau en fonction des objectifs sportifs de la saison.

Tout joueur évoluant en interclubs sera amené à signer une charte détaillant les engagements qu'il prend, les conditions et les modalités.

OUI ☐ NON ☐

RÈGLEMENT INTÉRIEUR

Chaque adhérent se doit de lire et d'appliquer le règlement intérieur du LBC disponible en page suivante de ce formulaire.

- J'accepte le règlement intérieur : OUI ☐ NON ☐

Salle Multisports, 184 chemin du Serayol Haut 81380 Lescure d'Albigeois

☎ contact : Florian Cournut, Président 06 58 85 64 61

@ mail : lescure.badclub@gmail.com

f Lescure Badminton Club 

www.lescure-badmintonclub.fr



Règlement intérieur Lescure Badminton Club 2026/2027

Article 1 : Cotisation et Inscription

Le montant de la cotisation est valable du 1^{er} septembre au 31 août de l'année suivante. L'adhésion n'est effective qu'à réception du dossier d'inscription complet (bulletin d'inscription du club, fiche d'adhésion de la FFBad adulte ou mineur, formulaire certificat médical de la FFBad ou questionnaire, règlement de la cotisation).

Tous les adhérents sont licenciés à la Fédération Française de Badminton (FFBad) et bénéficient automatiquement de l'assurance de base qui y est rattachée.

Article 2 : Séances d'essai

Toute personne est libre de venir essayer au club. Conformément à la réglementation mise en place par la FFBad, 3 essais sont possibles et couverts via la déclaration de pratique à l'essai disponible au gymnase (QR code). Les pratiquants à « l'essai », accueillis dans le club lors des séances d'entraînement, bénéficieront de garanties individuelles accident et responsabilité civile, sachant que le nombre d'essai couvert ne peut être supérieur à 3 séances d'essais avant prise de la cotisation. Au-delà de ces 3 séances, nous nous réservons le droit de refuser l'accès aux créneaux aux joueurs non adhérents.

Article 3 : Salle, tenue et matériel

Chaque adhérent commence l'activité par le montage des poteaux et filets, et termine par leur démontage et rangement.

Afin de laisser le sol propre et utilisable pour les autres associations, le passage du balai sur les terrains est requis.

Une tenue de sport complète et décente est recommandée et des chaussures de salle non marquantes sont obligatoires.

Chaque adhérent se doit d'avoir ses volants pour jouer afin que la participation soit équitable. Le club est apte à vendre des volants, le paiement des volants doit avoir lieu le jour même de l'achat.

Chaque adhérent se doit de respecter et de prendre soin du matériel qui lui est confié (poteaux, filets, raquettes, volants...) ainsi que les locaux mis à disposition. Il est demandé à chacun de laisser la salle et les vestiaires propres et de ramasser et jeter tous les déchets et autres débris.

Salle Multisports, 305 chemin du Serayol Haut 81380 Lescure d'Albigeois

 Contact : Florian COURNUT, Président 06 58 85 64 61

 Adresse e-mail : lesecure.badclub@gmail.com



Lescure Badminton Club



www.lesecure-badmintonclub.fr

Article 4 : Créneaux de jeu et disponibilité du gymnase

Chaque adhérent est tenu de respecter les créneaux de jeu. En cas de forte affluence, nous demandons aux joueurs de réduire leur temps de match (1 seul set, pas de simple) afin de tourner pour que chacun puisse jouer. Nous invitons tous les joueurs à tourner, changer de partenaire afin de rencontrer tout le monde et conserver l'esprit convivial qui caractérise le club.

Le club s'engage à ouvrir le gymnase aux horaires indiqués sous couvert d'éventuelles fermetures imposées par la mairie (période électorale notamment).

Article 5 : Comportement

Le club est une association promouvant le badminton dans un esprit sportif et de respect de l'adversaire. Chaque adhérent comprend qu'il représente donc le Club et ses valeurs, et s'efforcera ainsi d'avoir en toutes circonstances une attitude fair-play et conviviale, que ce soit pendant les créneaux horaires hebdomadaires ou pendant les rencontres internes ou externes.

Article 6 : Manquements et sanctions

Chaque adhérent accepte librement ce règlement à chaque début de saison. Tout manquement répété à ce règlement, entraînera la responsabilité du fautif. Il sera d'abord averti, puis si nécessaire exclu (exclusion temporaire puis définitive) après délibération du Bureau.

Article 7 : Révision du règlement intérieur

Le règlement intérieur est modifiable sur décision du Bureau, ratifié lors de l'Assemblée Générale.

LESCURE BADMINTON CLUB (LBC)
Salle MULTISPORT DE
LESCURE D'ALBIGEOIS
81380 LESCURE D'ALBIGEOIS
SIRET : 904 007 689 00014
Numéro RNA : W811006328

Salle Multisports, 305 chemin du Serayol Haut 81380 Lescure d'Albigeois



Contact : Florian Cournut, Président 06 58 85 64 61



Adresse e-mail : lescure.badclub@gmail.com



Lescure Badminton Club



www.lescure-badmintonclub.fr